

Présentation

Monica ACETI et Christophe JACCOUD

La sociologie est la science des rapports sociaux. Elle est devenue, depuis quelques années, à la faveur des recompositions des frontières intervenues dans la cité savante, et en réponse à la polyphonie des manières d'être des femmes et des hommes dans un monde travaillé par les flux informationnels, les mobilités et les crises de l'hypermodernité (Ascher 2000, Lipovetsky et Charles 2004), une science des rapports intersectionnels, attentive à l'entremêlement croissant des variables d'ethnicité, de religion, de nation, de milieux sociaux, ou encore d'âge.

Dans ses spécialisations récentes, la sociologie est devenue aussi, et pour une large part, une science des rapports de sexe. C'est-à-dire une science qui fait de la construction des sexes et des relations qui assignent, troublent ou étoffent les catégories sexuées, tout à la fois un centre de gravité épistémologique, un principe de l'économie relationnelle des sociétés passées et contemporaines, mais aussi une probable «tension dynamique» (Arliaud 2009) qui structure et oriente les collectifs humains.

Appréhéné jusqu'à la fin des années 1960 par les premiers travaux des psychologues anglo-saxons (Stoller 1968) soucieux de définir la part du biologique et du psychologique dans la construction des identités sexuées, sur un mode mineur, puis monté en puissance via sa captation par des sociologues issus de la même aire culturelle pour rapporter des attributs biologiques (mâle/femelle) et réputés «naturels» à des a priori culturels ou à des effets de socialisation (Oakley 1972), le paradigme du genre constitue désormais un jalon incontournable des parcours des sciences sociales.

Porter des regards neufs sur les relations entre les femmes et les hommes dans le monde social, appréhender ces rapports comme d'authentiques rapports sociaux, revisiter divers objets de connaissance à l'aune de l'identification des injonctions qui pèsent sur les sexes, montrer la nature socialement construite des caractères plus ou moins féminins ou masculins, mais aussi l'asymétrie proprement cristallisée qui préside à ces relations... Variés et multiples sont les travaux et impossibles à dénombrer les chercheuses et les chercheurs qui, au travers d'une démarche autant cognitive

que politique (Varikis 2006, Parini 2010), se vouent désormais à démystifier, c'est-à-dire pour l'essentiel à dénaturiser la différence des sexes et à pointer un déterminisme biologique dont les gains servent trop souvent, dans les pratiques individuelles, comme dans les pratiques collectives et institutionnelles, la perpétuation d'un ordre hiérarchique de genre sous les traits d'un universel masculin pour l'essentiel blanc et hétérosexuel¹.

Si les sciences sociales ont amplement bénéficié des apports proposés par les travaux issus des chercheuses féministes (Butler 2005 [1990], Delphy 2009 [1998], 2009 [2001], Guillaumin 1992, Wittig 2007 [1992]), du décryptage qu'elles ont proposé des ressorts des rapports entre les femmes et les hommes, en particulier en mettant au jour le fait que l'organisation de la société n'est scientifiquement pas réellement dicible hors de ce «système structural» (Mathieu 1991), ce nouvel état de la raison sociologique a aussi produit ses effets sur la sociologie du sport. Un embranchement disciplinaire qui se confronte régulièrement, depuis deux décennies environ, aux enjeux du genre dans l'analyse des activités physiques et sportives.

Preuves de cette reformulation de la discipline par le biais de modèles théoriques et de concepts longtemps ignorés: outre un flux éditorial continu, des questionnements originaux et systématiques à l'égard d'une institution – l'institution sportive – et d'une culture – la culture sportive – débarrassées du contrat de croyance qui les lie à la société et du manteau des mythologies humanistes qui les habillent et désormais reconnues comme les figures avérées d'une «société close» (Bergson 2008 [1932]). Une société dont les règles intangibles, les traditions inaliénables et les prescriptions autoritaires se manifestent au travers d'un triple impératif. En premier lieu, contrôler la construction des corps sexués des individus; en second lieu, assigner les individus selon leur sexe à des rôles et à des répertoires spécifiques; en troisième lieu, pérenniser les relations dissymétriques et les différentiels de pouvoir entre hommes et femmes.

Un programme soit dit en passant dont il est permis de penser qu'il relève désormais moins d'une rigueur doctrinale et imprécatrice à la Coubertin et ses pairs², que d'un sens commun sportif, tissé à l'instar du sens commun théorisé par Pierre Bourdieu:

- 1 Pour une approche synthétique dans l'aire culturelle francophone, voir Terret et al. 2005, Terret et Zancarini-Fournel 2006.
- 2 Entre autres saillies expressives de ce registre: «Une olympiade femelle serait impensable, impraticable, inintéressante, inesthétique et incorrecte» (Pierre de Coubertin, 1912), ou encore «Il n'est d'être plus odieux que ce que l'on appelle la femme sportive,

[d']un fonds d'évidences partagées par tous qui assure, dans les limites d'un univers social, d'un consensus primordial sur le sens du monde, d'un ensemble de lieux communs [...] tacitement acceptés qui rendent possibles la confrontation, le dialogue, la concurrence, voire le conflit, et parmi lesquels il faut faire place à part aux principes de classement tel que les grandes oppositions structurant la perception du monde (Bourdieu 1997: 118).

Les études genre qui s'appliquent au thème du sport et des activités physiques nous parlent donc de trois choses. Elles nous disent d'abord que le fonctionnement des sociétés et de leurs diverses sphères – et au premier chef la sphère sportive – sont organisés selon des principes de divisions hiérarchiques à partir desquels les êtres humains seraient désignés comme étant soit des femmes, soit des hommes³. Elles nous disent ensuite que les univers du sport constituent un creuset privilégié pour observer quels sont les rapports de pouvoir qui lient les hommes et les femmes. Et ceci tant il est vrai qu'on peut y lire, dans la fabrication, dans les usages et dans les techniques des corps, des effets de licitation et d'illicitation⁴, des représentations et des assignations, qui reflètent les rapports sociaux de sexe. Elles nous disent enfin que, contre les évidences statistiques et l'apparente érosion de la dichotomie des genres qui attestent de la place des femmes dans la cohorte des pratiquants, les femmes continuent de fait à cumuler de nombreux critères de «hors-scène» à l'intérieur des activités physiques de loisirs ou compétitives, pour figurer comme des sujets porteurs de dif-

celle qui est préoccupée comme nous et presque autant que nous de faire de la marche, du tennis, de l'escrime, du cheval et qui a tant de choses sportives inscrites dans le programme de son existence journalière qu'elle ne trouverait plus le temps de donner à têter à son gosse [...]. Je ne trouve pas plus mauvais qu'elle fasse en exercices corporels ce qu'il faut pour la maintenir en harmonie pour se faire un corps sain pour qu'elle demeure longtemps un admirable coffre à enfants» (Henri Desgranges 1904).

- 3 Les études sur l'homosexualité dans le sport permettent de dépasser cette biculturalisation, à l'exemple de cet ouvrage récent sur les Gay Games (Liotard 2008).
- 4 On peut relever que cette dialectique de la permission et de l'interdiction concerne souvent deux thèmes: celui de la «faiblesse» des constitutions féminines et celui du régime des polices à mettre en œuvre pour le contrôle d'activités qui spectacularisent les corps des femmes. Pour ce qui est du premier d'entre eux, on rappellera qu'il a fallu attendre la fin des années 1970 pour voir la Fédération internationale d'athlétisme (FIA) autoriser la mise sur pied, en compétitions officielles, d'épreuves de fond excédant 1'500 mètres. Pour ce qui est du second, on peut évoquer un spectre de prescriptions, d'ailleurs nullement contradictoires, qui va de la pudibonderie à l'érotisation contrainte. On pense ici à diverses réformes vestimentaires intervenues récemment, dans le volleyball notamment, pour dévoiler les anatomies féminines.

férences construites «depuis un point de vue dominant qui est explicitement masculin» (Zapperi 2005: 215). Une différence qui est au principe de la production et de la reproduction de fortes inégalités de genre.

C'est à la lumière de ces constats que nous avons voulu inscrire cet ouvrage, dans lequel des chercheuses et des chercheurs assurés de l'apport crucial du paradigme ont voulu montrer, dans des périodes historiques et des lieux différenciés, quelle est, quelle a été, voire quelle pourrait être, la place des femmes dans divers contextes de la vie sportive. Une place qui se dessine dans un continuum entre assignation à résidence de la part des hommes et agentivité des actrices, mais aussi des acteurs sportifs.

Autrement dit, quelles représentations et quels poids pèsent et ont pesé sur les pratiques et les loisirs sportifs des femmes? Mais aussi comment, dans des contextes situés et empiriquement décrits, et au travers de quels dispositifs prophylactiques se fabriquent, se justifient et se perpétuent des indifférences, des injustices et des assujettissements? Ou enfin, comment s'élaborent des résistances et de possibles émancipations dans des situations sportives tantôt ordinaires (le sport d'«en bas») tantôt extraordinaires (le sport d'élite et compétitif).

Un livre en situation: des récurrences et des régularités

Cet ouvrage se caractérise d'abord par le rassemblement de chercheuses et de chercheurs de France et de Suisse, y compris de Suisse alémanique, aventure éditoriale rarement entreprise jusqu'ici. Il s'est agi de construire un paysage original autour du thème du livre, mais aussi de confronter des thématiques, des terrains d'enquête ou encore une incontestable variété des outils théoriques.

Parmi les différentes disciplines représentées, dans des contextes historiques documentés et contemporains, les dix contributions rassemblées manifestent une évidente proximité du fait qu'elles s'alimentent pour l'essentiel à des travaux empiriques plutôt qu'à des recherches d'érudition. Elles documentent aussi une même réalité: si le sport a construit son aura sur une accumulation d'images édifiantes, solides sont encore les fils qui relient sa pratique et son institution à une matrice et à des contingences historiques génératrices de discriminations. Et plus encore à une gynopho-

bie qu'il faut appréhender comme une dynamique culturelle que ne contredit pas la réalité d'une féminisation des activités physiques et sportives.

En effet, les différentes contributions retenues pointent pour la plupart les mêmes structures immanentes du sport, les mêmes faux-phis que sont ces structures d'oppression qui, à travers des valeurs, des normes et des représentations, articulent les catégories du féminin et du masculin pour confronter les femmes à l'assomption contrainte d'une identité principalement ramenée à un magistère androcentré et traditionaliste.

On retiendra ensuite les interrogations relatives à l'ambiguïté de l'institution sportive et de son projet idéologique qui, s'ils ont marqué l'histoire – et continuent d'être tenus pour des instruments de production d'une universalité fondée sur des valeurs iréniques – soutiennent et développent d'évidentes inégalités sociales et de genre, de même que de fortes dispositions à l'exclusion, à la ségrégation et aux stigmatisations de toute nature.

On retiendra ensuite le nombre prédominant d'analyses qui, par le détour d'observations de terrain, déclinent et confirment la notion de «fief de virilité» (Dunning 1996); pour montrer que si le sport peut prétendre à une universalité, celle-ci est sans doute moins le fait de ses valeurs et de ses vertus, que de l'universalité du genre masculin qui en a constitué le principe. Conjuratio masculine organisée et développée par les seuls hommes, durablement marqué par les codes mentaux du 19^e siècle, élevé dans le microcosme certes progressiste des valeurs capitalistes et libérales d'une bourgeoisie qui entendait tout de même pérenniser une vision patriarcale du pacte des sexes, le sport est indissolublement ancré dans une culture du dimorphisme du genre et d'une masculinité adulée.

Autrement dit, s'il est notable que l'accès à la pratique physique, discontinu avant la fin du XIX^{ème} siècle malgré les figures d'exception que furent les championnes omnisportives britanniques Margaret Scott et Lorrie Dodd, puis plus fluide dès les années 1930, a constitué une promesse de bonheur et d'émancipation pour les femmes, libérant leurs corps, réduisant la longueur de leurs vêtements et de leurs cheveux à des dimensions plus adéquates à l'exploitation des habiletés et des endurance, les érigeant en un mot en des sujets corporels détenteurs de ressources et de compétences propres à ébranler la cage de fer des assignations de genre⁵,

5 On se référera ici, pour rendre compte de l'importance des pratiques de loisirs physiques dans le réaménagement des identités sexuées et dans la conquête de subjectivités qui passent autant par une appropriation des énergies organiques que par la construction de sociabilités spécifiquement féminines, fussent-elles d'ailleurs moquées, à l'impor-